

Comment procédez-vous ?

Nous commençons par un état des lieux de l'entreprise et de l'entrepreneur, puis nous définissons les stratégies et les tactiques pour atteindre les objectifs fixés, via une feuille de route, très normée. L'une des missions principales du coach est de vérifier que le chef d'entreprise mette en place les éléments prévus, et d'en mesurer ensuite les effets. Ce travail se déroule de manière régulière et continue. Nous traçons le chemin et nous nous assurons que chaque étape est validée. Notre but est que la personne morale soit alignée avec la personne physique, donc avec des valeurs communes aux équipes comme au dirigeant. Le coaching d'affaires est un investissement : c'est un accélérateur qui doit rapporter davantage que ce qu'il coûte. C'est pourquoi nous garantissons un retour sur investissement dans les dix-sept semaines du démarrage d'un coaching.

Quelles sont vos perspectives ?

Notre priorité est le maillage territorial français avec une centaine de franchisés dans les trois ans. (Au Royaume-Uni, ils sont déjà plus de 250.) Car l'entreprenariat hexagonal recouvre un réel dynamisme avec 300 à 400 000 entreprises qui se créent chaque année. Toutefois, comme dans de nombreux domaines, la France part avec quelques années de retard sur les pays anglo-saxons. Le marché du business coaching aux États-Unis pèse déjà plus de 10 milliards de dollars, tout en étant en croissance, alors qu'il ne représente qu'une centaine de millions chez nous. Nos perspectives de croissance sont vraiment enthousiasmantes ! D'ailleurs, nous avons été approchés par des franchiseurs ayant constaté que la posture de chef d'entreprise pouvait être mieux transmise au sein de leur réseau...



L'équipe d'ActionCOACH

BOOSTER L'ENTREPRISE

LIBÉRER L'ENTREPRENEUR